

## *Compte-rendu Séance du Conseil Municipal*

### *Du 10 septembre 2021*

Secrétaire de séance : Nathalie DURANTON

Nombre de conseillers présents : 10

Absent excusé : Laurent JUBERTIE (procuration à Jean-Louis MONTEIL)

Approbation à l'unanimité compte-rendu réunion du 11/06/2021 et signature dossier de séance du 11/06/21

#### **➤ Décisions du Maire**

Décision n°2021-02 : commande défibrillateur auprès de la Sté SCHILLER (en partenariat avec l'association des Maires Corrèze) pour 1230 € HT et 84 € HT annuels de maintenance et assistance. L'installation comprend une formation : outre les associations qui seront conviées, les élus qui le souhaitent peuvent y assister.

Décision n°2021-03 : achat de matériel de vidéo-projection (vidéoprojecteur + grand écran pour salle Patrick Cheyroux), auprès de la Sté TECHNIQUE MEDIA pour un montant de 798,33 € HT. Il est prévu d'y ajouter un petit écran pour la salle de la mairie.

Décision n°2021-04 : devis validés auprès de la Sté HONORÉ, en charge de l'entretien des cloches, d'un montant total de 1720 € HT, pour l'achat d'un tableau de commande électronique et le remplacement des courroies d'accrochage du battant des 2 cloches.

#### **➤ Frais de scolarité école de Meyssac**

Monsieur le Maire présente au conseil réuni la demande reçue de la mairie de Meyssac le 11 juin dernier concernant la participation aux dépenses de fonctionnement de l'école maternelle de Meyssac, Ligneyrac ne possédant plus d'école. Le montant à payer pour l'année scolaire 2019/2020 s'élève à 1 567 € pour 1 enfant en moyenne section (selon le calcul du coût joint à la demande). Accord à l'unanimité du Conseil pour signer la convention et mandater cette somme au profit de la Commune de Meyssac.

Monsieur le Maire informe également le conseil que 2 déclarations d'instruction en famille ont été reçues en mairie en ce début d'année scolaire.

#### **➤ Projet « forêt-jardin »**

Monsieur le Maire laisse la parole à Nathalie DURANTON, rapporteur de la commission communale Vie Sociale & Solidarité :

Après s'être assurée auprès de la Préfecture que ce projet entraine dans les critères du Plan France Relance et que les analyses du sol du jardin de curé aient enlevé toute inquiétude quant aux risques de toxicité, la commission a travaillé sur le terrain pour débroussailler, dégager le cabanon de jardin et l'accès depuis la route départementale. Les membres de la commission élaborent à présent le dossier de candidature pour répondre à l'appel à projet. Des devis ont été demandés pour la sécurisation (clôture, accès), la restauration du cabanon de jardin (stockage du matériel), l'achat d'outils de jardinage et, si possible, l'achat de végétaux. Le budget prévisionnel s'élève à 3 251 € hors taxe, pour une aide financière de l'État, dans le cadre du Plan France Relance, de 1625 € soit 50 % des dépenses. Monsieur le Maire propose au Conseil de valider ce projet et d'effectuer la demande de subvention correspondante.

Accord à l'unanimité du Conseil pour la réalisation du projet « forêt-jardin », pour un montant prévisionnel de dépenses de 3 250 € HT, ainsi que la demande de subvention auprès de l'État, dans le cadre du Plan France Relance.

## ➤ Point travaux en cours

Réunion de la Commission Travaux le 23/08/2021 pour faire le point sur les travaux en cours ou à mener :

- ▶ Élagage du chêne de l'ancienne école : validation du devis de Arboreysens pour l'élagage et bois évacué par l'agent communal. Hubert LAMOTHE doit organiser l'intervention pour novembre ;
- ▶ Toiture logements communaux : devis validé pour la réfection de la partie cuisine des logements par M. Valeix et dossier de déclaration préalable de travaux en cours ;
- ▶ Gouttières église : devis validé pour gouttières en cuivre par M. Valeix et dossier de déclaration préalable de travaux en cours pour palier les risques d'infiltration côté nord ;
- ▶ Chemin de Peyrignac : devis Alvitre validé pour empierrement chemin venant de Collonges via Langlade menant à un gîte restauré ;
- ▶ Mur du cimetière effondré : devis Milla validé pour réparation avec ouverture en vue de l'agrandissement futur du cimetière ;
- ▶ Évacuation eaux usées au bourg : devis Milla validé pour remédier au problème en canalisant ces eaux avec création d'un regard ;
- ▶ Sinistre parking : réunion organisée par l'expert de l'assurance communale le 15/09/21, en présence des entreprises du marché, du Cabinet Colibris et du cabinet d'étude Compétence Géotechnique. Monsieur le Maire rappelle la volonté du conseil, au commencement du projet, de prendre ce cabinet d'étude pour suivre les travaux en plus de sa mission d'étude du sol par rapport au risque lié au sol, il a donc une responsabilité. Il espère toutefois parvenir à remédier à ces désagréments sans aller au contentieux, afin que le parking puisse retrouver sa fonctionnalité assez rapidement ;
- ▶ Adressage : livraison reçue des plaques de noms de routes et numéros et des poteaux. Location d'une tarière et organisation des travaux prévus : plantation des poteaux en semaine 39 par les conseillers municipaux en présence de l'agent technique ;
- ▶ Emplacements places de stationnement place Janvier : Traçage refait fin août ;
- ▶ Colonnes tri place Janvier : demandé au SIRTOM de remplacer l'affichage sur les colonnes devenu illisible et signalé le mauvais état des caoutchoucs ;
- ▶ Tri au cimetière : mise en place du tri par la commission environnement avec 1 container pour les végétaux, 1 pour les déchets non recyclables et 1 palette pour les gravats, etc. La zone de dépôts des déchets derrière la haie a été supprimée et nettoyée par les conseillers et l'agent technique. Incitation à la réutilisation des pots ou autres accessoires intacts, affichage et communication aux habitants prévus ;
- ▶ Décharges sauvages : contact prévu avec propriétaires et/ou locataires des parcelles concernées par ces décharges illégales (à Soult et au Monteillard) ;
- ▶ Voirie :
  - Échanges avec Commune de Saillac pour répartition du coût des travaux Route des Darses et choix de l'entreprise en cours avec l'assistance de Corrèze Ingénierie,
  - Tour de la commune avec l'agent technique pour connaître des besoins en point à temps et demande de devis en suivant,
  - Route de Creffond : travaux sur réseaux d'électricité en cours sur Turenne impactant cette route jusqu'à Masclat ; en conséquence, les travaux de voirie communautaire seront réalisés dans le cadre d'une programmation ultérieure
  - Mur à Creffond : les travaux pour la fibre l'auraient fragilisé ; voir pour courrier à adresser à Axione et voir sur place si travaux de renforcement possibles au niveau communal.

## ➤ Point sur l'urbanisme

- Modification de l'AVAP : Suite à la réunion d'amorce en sous-préfecture en mai dernier, une réunion en visio-conférence a eu lieu dans les locaux de la com.com à Meyssac, avec la responsable de la DRAC Aquitaine et l'Architecte des bâtiments de France de la Corrèze. Il est demandé à la commune de transmettre les modifications envisagées afin que l'ABF et la DRAC déterminent s'il s'agit d'une modification ou d'une révision. Le gros travail de réécriture du règlement réalisé par la commission communale urbanisme va être finalisé et illustré d'exemples. De plus, la carte va également être revue après une tournée sur le territoire communal afin de corriger les erreurs sur les haies, etc. Tous ces éléments doivent être transmis à l'ABF + DRAC d'ici fin octobre.
- Infos SAFER et CAUE : Invitation SAFER le 28/09/21 à Tulle sur le thème du foncier rural / Proposition du CAUE de formation à destination des élus et des agents : 1 journée sur l'initiation pratique à l'urbanisme et 1 journée sur la qualité du projet dans la construction d'une maison (1<sup>ères</sup> sessions en 2019 déjà suivies par le maire et la secrétaire).

## ➤ Point E.P.C.I.

- SIRTOM : le syndicat a informé les élus du nouveau mode de calcul de la Taxe incitative de l'Enlèvement des Ordures Ménagères (TiEOM) afin, d'une part, de supprimer tout risque contentieux et, d'autre part, de prendre en compte le coût de collecte des recyclables ;
- BELLOVIC : le syndicat a modifié les conditions de financement des extensions et des branchements concernant le réseau public d'eau potable.

## ➤ Point Commissions Communales

- ▶ Projet skate-parc : suite à la présentation en conseil le 09/04/21, la commission Vie Sociale & Solidarité a réfléchi à la demande de skate-parc présentée par des ligneyracois adolescents, accompagnés par leurs parents. Il s'avère que cet aménagement au-dessus du parking de la Salle Patrick Cheyroux créerait une nuisance à proximité des logements communaux. De plus, les devis reçus mettent en évidence un coût élevé de l'installation, disproportionné par rapport à la taille de la commune. Seuls des jeux fixes peuvent être envisagés lors de l'aménagement futur de l'aire de pique-nique. Ainsi, il n'est pas donné suite à cette demande mais le conseil souhaite mobiliser ces jeunes autour de la création de l'espace jeux sur le futur aménagement de l'aire.
- ▶ Cadeau aux Aînés : les conseillers sont sollicités pour rechercher une idée de cadeau à distribuer aux aînés en fin d'année. Le principe perdure de solliciter un artisan-commerçant local, dans la mesure du possible. Elodie BOULANGER se charge de contacter l'artisan qui sculpte l'ardoise.

## ➤ Informations et Questions diverses

- ✓ La mairie a reçu des demandes d'urbanisme sur le secteur concerné par le droit de préemption urbain instauré par la commune en 2015. Rappel est fait sur les conditions d'exercice de ce droit et une réflexion est prévue si les demandes se concrétisent ;
- ✓ Réunion de concertation avec la Mairie de Noailhac : répartition des congés maladie de l'agent intercommunal (50/50), homogénéisation des fiches de travail hebdomadaires et répartition d'utilisation de l'épaveuse (au nombre d'heures grâce au compteur) ;
- ✓ Invitation FDEE 19 : initiation à l'éclairage public solaire le 27/09/21 à Laguenne ;
- ✓ Invitation à la Foire bio & artisanale à Meyssac le 12/09/21 ;
- ✓ Article presse sur nouvelle « boîte à livres » communale installée devant l'entrée de la Salle Polyvalente ;
- ✓ Petit mot de remerciement déposé à la mairie par des touristes sur les bacs de plantes aromatiques à disposition sur la place de la mairie.

Prochaine réunion du conseil prévue le **29/10/2021**.

Séance levée à 00h30.